

# Le code d'Ethique du GIMP

Février 2012

**Tous ceux qui s'impliquent dans le patinage en général, et dans le GIMP en particulier, à quelque position que ce soit, doivent, en leur nom ou au nom des enfants mineurs dont ils ont la responsabilité, accepter ce code d'éthique.**

## 1. Je connais et j'accepte les règles

Je m'engage à me tenir informé des règles qui régissent le patinage que ce soient les règles édictées par la fédération internationale (ISU), par la fédération française (FFSG et CSNPA), par la ligue Rhône-Alpes des sports de glace et par le club.

Je m'engage à porter une attention toute particulière aux points qui touchent aux mesures visant à l'équité et l'impartialité dans ce sport.

Je m'engage à me conformer complètement aux exigences de ces règles et à démontrer exemplarité au niveau de ma conduite, de mon expression orale et écrite.

J'accepte d'adopter les plus hauts degrés d'honnêteté, de respect, de vérité, d'équité, de comportement éthique, et d'attitude sportive.

## 2. Le « Fair-Play »

J'accepte de défendre et de pratiquer en toute circonstance le "fair-play".

Le « fair-play » est une notion que l'on peut ainsi définir :

Le fair-play est l'acceptation **loyale** des règles.

Cela inclut les concepts d'amitié, de respect des autres, de toujours agir avec les règles et dans les règles, et avec un bon esprit.

Le fair-play n'est pas seulement une façon de penser mais aussi une façon de se comporter. Doivent être exclus :

- Triche,
- Arrangements de personnes,

- Dopage,
- Violence (tant physique que verbale),
- Exploitation
- In-équité des chances
- Commercialisation excessive
- Corruption.

Le sport est une activité sociale qui, pratiquée avec fair-play, enrichit la société et l'amitié.

Le sport est aussi une activité individuelle, ou collective, qui pratiquée avec fair-play aide à mieux se connaître, à mieux se maîtriser, à s'accomplir, à acquérir des compétences personnelles, à démontrer ses capacités, à interagir avec les autres, à préserver sa santé et à gagner en bien-être.

### **3. Je respecte les lois et l'esprit du sport**

Je reconnais que ma participation dans toute activité liée au patinage est aussi un honneur et un privilège qui implique des responsabilités.

Je n'utiliserai pas ni ne posséderai de produits illicites. De la même façon, je ne participerai pas ou n'aiderai pas à l'utilisation de drogues illicites, directement ou indirectement.

Je ne causerai pas de dommage aux personnes ou propriétés, n'engagerai pas d'activité illégale.

Je reconnais que toutes ces activités nuiraient à la réputation du patinage en général et du club en particulier

### **4. Je suis attentif aux abus éventuels sur les patineurs et leur entourage et au respect d'autrui**

J'admets que parmi les patineurs, il existe de jeunes garçons et filles qui cherchent à atteindre les plus hauts niveaux sportifs et de reconnaissance. Je reconnais qu'il existe des opportunités d'exploitation commerciale et sexuelle. Je comprends que les jeunes patineurs peuvent être de grands athlètes avec de grands succès mais que parallèlement, ils peuvent être immatures et vulnérables.

J'accepte d'adopter un comportement personnel irréprochable et d'avoir un respect sans faille envers tous les autres patineurs, officiels, volontaires et employés et ce en incluant les plus jeunes et les plus vulnérables. J'accepte de les protéger de mon mieux, en fonction de mes possibilités, de toute exploitation.

### **5. J'ai un comportement exemplaire et solidaire envers tous les acteurs du patinage et du club**

Je m'engage à ce que mon action, mon comportement, mes commentaires augmentent « l'aura » du patinage en général et la confiance qu'autrui pourra ainsi lui porter. Je reconnais qu'une simple apparence de mauvaise conduite ou d'attitude non sincère peut être dommageable.

J'accepte de ne pas tenir de position officielle au sein du club qui pourrait être, ou apparaître en conflit avec les instances supérieures du patinage.

## **6. Je ne profite ni n'abuse de mes relations**

Je comprends qu'avec les autres acteurs du patinage, je suis le gardien des idéaux du sport. J'ai conscience qu'au sein de la famille du patinage, il existe de fortes amitiés pouvant s'établir entre différentes personnes. Je reconnais que ces facteurs associés à des positions élevées offrant des opportunités de récompenser des amis, de vendre des faveurs ou de négocier des avantages, peuvent représenter des tentations incompatibles avec mon intégrité et mes engagements vis à vis du patinage.

## **7. Je ne défends pas mes intérêts personnels**

Pour assurer mon indépendance et mon honnêteté vis à vis du patinage, j'accepte de rejeter toutes attitudes, approches et intérêts partisans. Je m'engage à annoncer toutes situations où mes intérêts personnels pourraient raisonnablement être considérés comme créant un conflit d'intérêts, à ne pas tenter d'influencer ou faire prendre des décisions induisant un gain personnel ou familial, à garder mon indépendance excluant tout favoritisme ou tout préjudice envers quiconque et à garder confidentielle toute information qui doit le rester.

## **8. Si mes intérêts sont en jeu lors d'un vote, j'accepte de ne pas participer aux discussions**

J'accepte de ne pas voter ou de ne pas influencer des décisions mettant en cause un possible conflit d'intérêts directs ou indirects. Je m'engage à ne pas assister aux discussions et/ou votes abordant de tels sujets.

Cela inclut en particulier mais n'est pas limité à, l'attribution de contrats, l'achat de biens et services, l'engagement de consultants, l'embauche d'employés.

## **9. Je ne m'enrichis pas avec le club**

Je reconnais que l'utilisation de fonds, moyens, propriétés appartenant au club n'est pas destinée à permettre des gains personnels.

## **10. Je fais valider par le conseil d'administration les avantages en nature qui me sont offerts**

Je m'engage à ne pas accepter d'argent, de voyages, de nuits d'hôtel ou d'autres bénéfiques et faveurs, exceptés les cadeaux normaux en accord avec les lois

douanières. Je comprends que des cadeaux et faveurs d'un montant supérieur à 150€ ne devrait pas d'ordinaire être acceptés. Cependant, si les circonstances ne permettent pas un refus, le receveur devra remercier et accepter le cadeau au nom du club et devra le remettre au club. Dans tous les cas, un tel cadeau ne devra pas être accepté sans l'autorisation expresse écrite d'au moins 1 membre du bureau et 1 membre du conseil d'Administration.

Je ne profite pas des invitations ne promouvant pas le patinage et le club. Je reconnais que mes fonctions au sein du club peuvent m'amener à être invité à des évènements sportifs ou sociaux d'une valeur supérieure à la valeur nominale. Je ne dois accepter de telles invitations qu'à la condition :

- Qu'elles fassent partie de pratiques ouvertes et généralement acceptées,
- Qu'elles servent à promouvoir le patinage et le club,
- Qu'elles ne risquent pas de m'embarrasser ou d'embarrasser d'autres personnes si elles étaient rendues publiques
- Qu'elles ne compromettent en aucune façon mon objectivité et mon intégrité.

## **11. Tout manquement à ce code sera relevé et sanctionné**

J'accepte qu'un échec de ma part à suivre ce code soit pris en compte dans mon évaluation.

J'accepte qu'une violation de ma part de ce code puisse entraîner une suspension pour une période donnée ou une exclusion définitive. Cela ne préjuge pas d'éventuellement poursuite pénale.